



PLUS DE 7 ENTREPRISES SUR 10 ONT PRÉVU UNE ARTICULATION ENTRE LE DIF ET LE PLAN DE FORMATION

L'organisme de formation Demos vient de rendre publique son enquête ¹ sur le droit individuel à la formation (DIF) ; enquête intitulée « le DIF : 3 ans après... ». 72,13% des responsables d'entreprise interrogés estiment que « le DIF et le plan de formation peuvent s'articuler pour un même projet » et plus de la moitié (56,25%), considèrent que ce dispositif devrait connaître une croissance importante en 2007.

Seulement 36,26% des entreprises déclarent avoir eu une position « plutôt proactive et incitative » en matière de DIF. Aussi, plus de 73% des sondés affirment être rarement ou jamais sollicités par les salariés sur ce sujet. Ce faible niveau de sollicitation s'explique principalement, selon eux, « par le manque d'intérêt des salariés » (33,49%), et parce que leur « DIF est encore peu formalisé ».

Près des trois quarts des entreprises ont défini une procédure de demande de DIF, comme des délais à respecter, des formulaires à utiliser ou des procédures à suivre. 77,5 % n'ont pas choisi de mettre en place de catalogue DIF. Côté demandes, « si l'on a beaucoup parlé des formations "DIF Gadget", la réalité paraît bien éloignée de ces caricatures : les formations sans aucun lien avec l'activité de l'entreprise sont très fortement minoritaires au niveau des demandes des salariés qui s'orientent plutôt soit vers des formations métiers, soit vers des formations transverses. Au total, c'est plutôt la grande diversité des formations demandées dans le cadre du DIF qui peut être relevée », analyse Jean-Pierre Willems, expert en droit de la formation. Seules 16,5% des formations demandées relèvent de centres d'intérêt strictement personnel sans lien avec l'entreprise.

¹ Enquête réalisée d'août à novembre 2006 sur plus de 250 sociétés.